

UNSA Territoriaux Réunion



Saint-Denis, le 12 mai 2020

Monsieur le Président de Région

**Hotel de Région Pierre Lagourgue
Avenue René Cassin
97490 Sainte-Clotilde**

Affaire suivie par : Giovanni GRONDIN

N/Réf. : URR11-2020

Objet : COVID 19 - Rappel sur le Modalités de déconfinement des Conservatoires régionaux

Monsieur le Président,

Par courrier référencé URR09-2020 du 30 avril 2020, nous avons pu vous faire part d'un certain nombre de recommandations du SNEA (Syndicat National des Enseignants Artistiques de l'UNSA) concernant la réouverture totale ou partielle des conservatoires régionaux.

Lors du CHSCT du 6 mai 2020, nous avons pu exprimer notre réticence face à la décision de la Collectivité d'accueillir des élèves à la sortie du confinement. Des points méritaient un éclaircissement de la part l'Autorité, malgré l'intervention du DGA, de par l'absence de fiches de procédures dans le dossier présenté en séance :

- procédures spécifiques pour l'**accueil des élèves** (limiter à 30% des effectifs) par les agents ;
- procédures d'**entretien des salles et des instruments** ;
- etc. ;

De plus, aucune réponse ne nous a été apportée sur la question de l'**aération naturelle des salles de cours**. **Les salles climatisées dont les fenêtres ne peuvent pas s'ouvrir et celles en sous-sol nous paraissent inutilisables en l'état.**

Des éclaircissements sont donc nécessaires afin de garantir la sécurité sanitaire des enseignants et du personnel technique et administratif sur le terrain, donc les effectifs paraissent sous dimensionnés. **En l'état actuel, la reprise des cours le 18 mai comme vous le souhaitez paraît inconcevable.**

En vous remerciant des bons soins que vous apporterez à ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

**Le Secrétaire Général
UNSA REGION REUNION,**


Yves TAMBON

UNSA REGION REUNION

@ : unsa.regionreunion@gmail.com

f e : unsaregion974.com

☎ 02 62 97 65 03

